

BULLETIN DE RESERVATION AOUT 2024 Accueil de Loisirs

Madame, Monsieur,

Coublevie, 16/05/2024

Vous trouverez ci-joint les modalités d'inscription pour vos enfants et jeunes pour les vacances d'AOUT 2024.

ATTENTION : seuls les enfants de 3 ans ayant été scolarisés sur l'année scolaire 2023-2024 pourront être accueillis.

1. PRIORITÉS D'INSCRIPTION

- **Déposer le dossier pendant la période de réservation par mail.**
- Les demandes de réservation se font d'abord pour les Coubleviteins.
- Inscription à la semaine (4 ou 5 jours).
- Une attention particulière est portée à l'accueil des fratries.
- **Une priorisation pourra s'appliquer en fonction des évolutions du protocole sanitaire.**

2. RÉSERVATION ET INSCRIPTION

- **La période de réservation pour les Coubleviteins aura lieu du Vendredi 24 Mai au Vendredi 07 Juin.**
- Pendant cette période, **le bulletin de réservation doit être envoyé par mail** et nous vous ferons une confirmation de bonne réception (pour les familles ne possédant pas de mails, merci de nous contacter par téléphone). Nous ne faisons **pas d'accueil physique** afin de respecter les règles sanitaires.
- **Après étude des demandes de réservation, nous validerons ou non l'inscription au cours de la semaine du lundi 17 Juin** pour les Coubleviteins. Après le 17 juin et dans la limite des places restantes, les demandes pour 1-2 jours seront possibles.
- **Pour les extérieurs**, les inscriptions seront possibles en fonction du protocole sanitaire entre le Mercredi 19 et le vendredi 21 juin.
- **Une fois que l'inscription est confirmée, le règlement de la somme due** valide de manière définitive l'inscription. L'encaissement se fera avant le début des vacances et la facture vous sera envoyée par mail au cours de la première semaine du mois de septembre 2023.
- **ATTENTION : Nous restons sujets aux annonces ministérielles, nos conditions d'inscriptions et d'accueil peuvent évoluer en fonction de la crise sanitaire.**

3. ANNULATION

Conformément au Règlement Intérieur : votre annulation doit être réalisée, « *par écrit ou par mail, une semaine avant l'ouverture de la période des vacances scolaires d'été (à J-7)* ». **Votre annulation doit nous parvenir au plus tard pour le 30 juin 2024. Passée cette date le coût restera dû.**

4. TARIFS LA GRILLE TARIFAIRE HEBDOMADAIRE PAR ENFANT/JEUNE A ÉVOLUÉ AU 1^{ER} MARS 2023.

Attention : une aide du CCAS de 4 €/jour sera attribuée pour les Coubleviteins uniquement pour les familles dont le quotient familial est inférieur à 610 € pour le mois facturé. **L'aide est à déduire du tarif.**

Forfait HEBDOMADAIRE	0 à 300	PROGRESSIF AU REEL DU QF	2500 et plus
La JOURNEE	12.46 €	10 € + [(QF X 8.2)/1000]	30.50 €
Choix de 5 à 2 Journées avec Repas, tarif Dégressif			
5 jours		(5 X J) – 10%	
4 jours		(4 X J) – 5%	
3 jours		(3 X J) – 5%	
2 jours		(2 X J) – 5%	

5. AUTRES ELEMENTS :

- Votre dossier d'inscription 2023/2024 doit être à jour et Les factures antérieures honorées.
- Inscriptions sous conditions pour les enfants/jeunes en situation de handicap, se rapprocher de la Direction.
- Constitution des groupes : Les groupes seront déterminés en fonction du nombre d'inscrits et du protocole sanitaire. A minima : maternel ; élémentaire ; Années Collège.
- Le programme d'animation sera à disposition fin juin.
- Notre règlement intérieur 2024 est actualisé, il est disponible sur notre site internet.

L'équipe de direction de l'Accueil de Loisirs
Elisabeth LEROY et Ael GAY

BULLETIN DE RESERVATION AOUT 2024

Accueil de Loisirs

Vous trouverez ci-dessous le tableau pour l'inscription des enfants et des jeunes pour la période des vacances d'août 2023, soit 2 semaines du Lundi 19 au vendredi 23 ; Lundi 26 au vendredi 30 août.

Nom - prénom du 1^{er} enfant : Age :
 Nom - prénom du 2^{ème} enfant : Age :
 Nom - prénom du 3^{ème} enfant : Age :
 Nom - prénom du 4^{ème} enfant : Age :

AOUT	DEMANDE DE RESERVATION			
	1 ^{er} enf.	2 ^e enf.	3 ^e enf.	4 ^e enf.
Lundi 19/08	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Mardi 20/08	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Merc. 21/08	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Jeudi 22/08	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Vend. 23/08	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Août	DEMANDE DE RESERVATION			
	1 ^{er} enf.	2 ^e enf.	3 ^e enf.	4 ^e enf.
Lundi 26/08	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Mardi 27/08	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Merc. 28/08	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Jeudi 29/08	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Vend. 30/08	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Merci de joindre à votre demande de réservation votre attestation d'allocataire CAF ou MSA actualisée à moins de 3 mois.

Type de règlement :

Chèque à l'ordre de Léo Lagrange Centre Est €

Chèques vacances (nom-adresse titulaire) €

Espèces €

E-CESU et CESU €

Crédit : montant €

Prélèvement au 20/09/2024 :

(Réservé aux permanents déjà enregistrés – mise en place possible sur demande)

Soit un montant total de : €

Réglé le :

Date et signature des parents :